

*Questions orales***LA CONSTITUTION****L'ACCORD DU LAC MEECH**

**Mme Deborah Grey (Beaver River):** Monsieur le Président, le premier ministre a dit qu'une Constitution devait rassembler les Canadiens et être acceptée par tous les Canadiens.

Ma question s'adresse au premier ministre. Vu qu'il est maintenant clair que la plupart des Canadiens à l'extérieur du Canada central rejettent l'Accord du lac Meech et que l'opinion publique empêchera certaines provinces d'accepter l'Accord pour des raisons politiques, le premier ministre proposera-t-il la négociation d'un nouvel accord qui tiendra compte des souhaits de ces provinces aussi bien que de ceux du Québec?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, je suis surpris des commentaires de ma collègue. Les premiers ministres provinciaux, se sont réunis à Edmonton sous la présidence du premier ministre de l'Alberta, la province de ma collègue. Ils disaient en 1986 qu'il était très important, vu que le travail de 1982 était incomplet, de demander au gouvernement fédéral de commencer des négociations visant à intégrer le Québec à la Confédération.

Cela fait, ils espéraient, comme les chefs de tous les partis à la Chambre, que nous passerions à une deuxième étape où nous nous attaquerions aux questions importantes touchant les autres Canadiens. Ainsi, par exemple, la question de la réforme du Sénat qui intéresse énormément les gens de l'Alberta et de l'Ouest en général. Mais il est clair que tous les premiers ministres, notamment ceux de l'Ouest ainsi que moi-même et les autres chefs de parti, estimaient que ces autres questions ne pouvaient être abordées convenablement tant que la boucle constitutionnelle ne serait pas fermée.

Le Québec a été intégré dans des conditions raisonnables et justes. C'est cela l'Accord du lac Meech. C'est pour cela qu'il a été approuvé par 10 premiers ministres représentant quatre formations politiques de la Colombie-Britannique à Terre-Neuve, et endossé avec enthousiasme par le chef de l'opposition, le chef du NPD et moi-même en tant que chef du Parti progressiste conservateur.

Je peux dire à ma collègue que, entre autres choses, il y avait dans la précédente Constitution une inégalité entre les provinces, certaines ayant le droit de veto et d'autres non. En vertu de l'Accord du lac Meech, l'Alberta est maintenant une province à part entière, ce qu'elle n'était pas auparavant.

**LA RÉFORME DU SÉNAT**

**Mme Deborah Grey (Beaver River):** J'ai une question supplémentaire, monsieur le Président. Dans mon premier discours, il y a quelques mois, j'ai parlé du fédéralisme exécutif. Le premier ministre de l'Alberta a appuyé l'Accord du lac Meech, mais pas les Albertains.

En Alberta, nous sommes aussi intéressés à ce que le gouvernement propose une véritable réforme du Sénat et il ne l'a pas encore fait. Nous avons hâte qu'il le fasse.

Le premier ministre sait sans doute qu'un récent sondage publié dans le *Montréal Gazette* montre que même au Québec, seulement 44 p. 100 des gens appuient l'Accord du lac Meech. Puisque l'unité nationale ne semble pas menacée, à en juger par ces chiffres, le premier ministre ne pourrait-il pas demander au gouvernement du Québec de faire preuve de souplesse au lieu de tordre les bras aux provinces plus petites et politiquement plus faibles?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, ma collègue prétend que les Albertains n'ont pas appuyé l'Accord du lac Meech, contrairement à leur premier ministre. Aux élections générales du 21 novembre dernier, le gouvernement progressiste conservateur qui appuyait vigoureusement l'Accord du lac Meech, a remporté 25 sièges sur 26 en Alberta. Voilà un appui massif.

**Des voix:** Bravo!

**M. Mulroney:** Ma collègue mentionne aussi la question absolument fondamentale de la réforme du Sénat que nous voulons tous apporter au fédéralisme canadien. Or, on ne peut la réaliser sans ramener le Québec au sein de la Constitution. C'est une condition sine qua non.

Le premier ministre de l'Alberta, le chef de l'opposition et le chef du NPD l'ont compris et je pense que ma collègue aussi comprend très bien que si l'Alberta désire que le Sénat soit réformé—et c'est le cas—et si la réforme du Sénat est à l'avantage du fédéralisme canadien—et elle l'est—nous devons d'abord trouver les conditions qui permettront au Québec de rejoindre honorablement